



Association des Usagers du RER D
Association loi 1901 (N° W912003463, Préfecture de Seine-et-Marne)

Communiqué de presse du 15 novembre 2011

Nouveau plan de desserte du RER D en 2014 : l’embarras du STIF

Le 14 octobre dernier se tenait le second comité de ligne du RER D de l’année, co-présidé par Jean-Vincent Placé (Vice-Président de la région Île-de-France en charge des transports, élu de l’Essonne) et Philippe Sainsard (administrateur du STIF, élu sur la ligne D). A cette occasion, l’association SaDur et plusieurs élus ont demandé quel serait le schéma de desserte pour 2014. Embarras du STIF, qui n’avait pas prévu d’en parler ... Il faut dire que le sujet irrite les élus et les usagers de grande couronne. Le schéma directeur de la ligne (voté en 2006) prévoit en effet l’ajout d’arrêts supplémentaires en petite couronne, la diminution de la vitesse maximale sur certaines portions de ligne (par exemple réduction de la vitesse de 33% entre Paris et Villeneuve-Saint-Georges) et des temps de stationnement augmentés dans certaines gares. Le temps de parcours des usagers de grande couronne au sud se voit ainsi allongé de 3 à 5 minutes, sans ajout de missions supplémentaires pour pallier la saturation de la ligne, alors même que ce sont ces usagers qui ont les temps de trajet les plus longs, et les fréquences les plus faibles. Cette injustice avait été dénoncée par les élus de l’Essonne, qui avaient manifesté en décembre 2009 devant le STIF et obtenu un moratoire du Président de la région, M. Huchon. Ce moratoire portait sur le RER D mais aussi sur le RER C, pour les mêmes raisons. Las ! Le STIF indique aujourd’hui que ce moratoire ne concernait que le RER C. Pourquoi ce qui est toujours vrai pour le RER C ne l’est-il plus pour le RER D ? Le STIF ajoute également que le schéma directeur et le schéma de principe ont été votés, et qu’il n’est donc plus possible de revenir dessus. Pourtant le même STIF nous avait indiqué que rien n’était encore décidé concernant le schéma des dessertes, alors que croire ?

L’association SaDur n’a cessé d’interpeller les élus et le STIF sur ce sujet ces dernières années. Nous avons demandé par exemple d’étudier le maintien de missions semi-directes pour un train sur deux, et de retendre les horaires en grande couronne. Nous n’avons jamais eu de réponse ...

A deux ans du bouleversement de la grille horaire du RER D, il est inacceptable que les usagers et les élus ne sachent toujours pas quel sera le schéma exact de desserte et les temps de parcours pour chaque gare. Jean-Vincent Placé a promis lors de ce comité une réunion sur le sujet « avant la fin de l’année » avec les élus et les associations (ce même Jean-Vincent Placé avait déjà promis, lors du comité de ligne du 11 février dernier, d’organiser une discussion entre les élus au mois d’avril, afin

d'échanger sur la desserte 2014 de la partie sud du RER D. Qu'en est-il ?); le rendez-vous est effectivement pris. En espérant que nos revendications soient prises en compte.

L'association SaDur

L'association SaDur

L'association SaDur a pour but de représenter et de défendre les usagers de la ligne D du RER. Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la régularité de la ligne et des conditions de transport par des actions et des propositions concrètes soumis aux acteurs décisionnaires (STIF, SNCF, RFF).

La ligne D du RER

La ligne D du RER est la ligne SNCF d'Île-de-France la plus fréquentée avec jusqu'à 580 000 voyageurs et 440 trains par jour. C'est aussi l'une des lignes qui connaît le plus de dysfonctionnements dans la région, avec une irrégularité mesurée par SaDur d'un train sur trois en retard ou supprimé en 2010.